



Bruxelles, 17 Juillet 2017

Monsieur le Ministre Nicolas Hulot

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 - Paris
France

Copie envoyée à Monsieur le Ministre Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et à Monsieur le Ministre Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances

Appel à la France à cesser son soutien à l'exploitation minière des fonds marins

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons pour partager notre profonde inquiétude au sujet du rôle joué par la France dans le soutien au développement de l'exploitation minière des fonds marins. Nous voulons demander à la France de 1) cesser le parrainage de l'exploration minière dans les espaces marins situés au-delà des juridictions nationales, 2) ne pas soutenir les demandes pour des futures licences d'exploitation 3) ne pas autoriser l'exploitation minière en eaux profondes dans les régions ultrapériphériques françaises et 4) vous assurer que l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM) applique le principe de précaution de manière stricte.

La France parraine un contrat d'exploration minière des fonds marins avec l'AIFM et promeut activement l'extraction minière en eaux profondes à l'échelle internationale. Elle ambitionne également de développer les opportunités minières dans les fonds marins de ses régions ultrapériphériques.

L'exploitation minière contredit le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et notamment les Objectifs de Développement Durable sur l'océan et sur la consommation et la production durables. De nombreux avertissements scientifiques sur les risques d'impacts environnementaux conséquents et irréversibles indiquent qu'une application stricte du principe de précaution est nécessaire pour protéger les eaux profondes des menaces portées par ces industries émergentes.

En outre, l'examen périodique de 2016 du fonctionnement de l'AIFM ('examen de l'Article 154') a mis en évidence de graves lacunes structurelles en termes de transparence et de compétence, mettant en doute sa capacité à gouverner efficacement les eaux profondes.



Au cours de la récente Conférence des Nations Unies sur les Océans, Seas At Risk soutenue par BLOOM et 37 autres ONG dans le monde entier a appelé la communauté internationale à arrêter leur soutien à l'exploitation minière des fonds marins et à se concentrer plutôt sur le développement d'alternatives durables. Ces dernières peuvent être trouvées dans une transition complète vers une consommation et une production durables. Vous trouverez ci-joint notre déclaration lors de cette conférence.

C'est pourquoi nous demandons à la France de ne pas soutenir l'exploitation minière en eaux profondes, de continuer à mettre la protection des fonds marins en haut de l'agenda français – en accord avec sa position sur le chalutage en eaux profondes – et de donner la priorité aux initiatives susceptibles de réduire la demande pour les minéraux, rendant inutile l'exploitation minière des fonds marins.

Au cours de la session annuelle de l'AIFM (du 7 au 18 août prochain), les États membres voteront sur les éventuelles réformes de l'Autorité internationale des fonds marins, ainsi que sur les procédures de développement de réglementations environnementales internationales. Nous espérons que la France prendra une position ambitieuse lors de cette réunion, en appliquant le principe de précaution.

Selon la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les ressources naturelles des eaux profondes font partie du patrimoine commun de l'humanité. Nous voulons croire que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour sauvegarder ce patrimoine pour les générations futures.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées,

Monica Verbeek
Directeur exécutif
Seas At Risk
mverbeek@seas-at-risk.org

Claire Nouvian
Fondatrice et Présidente
BLOOM
clairenouvian@bloomassociation.org

Ci-joint : « L'exploration minière profonde n'a pas sa place dans le développement durable », déclaration pour la Conférence des Nations Unies sur les Océans, New York, 5-9 juin 2017